



ATELIER D'ÉCHANGES ET DE PARTAGE D'EXPERIENCES

Mise en œuvre du nexus urgence/développement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso

Ouagadougou, le 25 mai 2023



Synthèse des échanges

Mai 2023

Table des matières

1	Contexte et objectifs	3
2	Déroulement des travaux	5
2.1	Communication introductive sur l’approche Nexus dans le WASH au Burkina Faso.....	5
2.2	Partages d’expériences sur des projets qui intègrent l’approche nexus	8
2.3	Synthèse des travaux de groupe	10
❖	Comment les acteurs de développement peuvent-ils s’adapter dans un contexte de crise humanitaire et sécuritaire ? (Groupe 1).....	10
❖	Comment les collectivités peuvent-elles s’organiser concrètement pour intégrer l’approche nexus dans les plans stratégiques de développement et de planification des collectivisés ? (Groupe 2)	11
❖	Quels sont les principaux défis et pistes de solutions pour le NEXUS Urgence/Développement dans l’E&A ? (Groupe 3)	12
	Conclusion/recommandations	12
	Annexes	14
	Annexe 1 : Programme de l’atelier.....	14
	Annexe 2 : Liste de présence atelier du 25 mai 2023.....	15

1 Contexte et objectifs

Qu'est-ce que le « nexus » ?

Le nexus est un principe simple et communément accepté visant à avoir une compréhension pleine et entière des liens théoriques et programmatiques entre : aide humanitaire, l'aide au développement et consolidation de la paix. Cette question prend une importance particulière lors de crises humanitaires très coûteuses et prolongées (par exemple la RDC, la Syrie ou le Yémen), dont les effets se feront sentir pendant des décennies.

Le processus de réforme de l'ONU vers une « Nouvelle Méthode de Travail » (NWoW) tend à faire travailler ensemble les différents acteurs pour atteindre des résultats communs après un certain nombre d'années, en veillant à ce que les réponses humanitaires aux crises prolongées permettent aussi d'investir pour les Objectifs du développement durable (ODD).

La « Nouvelle Méthode de Travail »

L'approche nexus est l'aboutissement d'une série d'engagements de l'ONU avec le secteur humanitaire, matérialisé par la « Nouvelle Méthode de Travail » (NWoW), exposée dans le rapport [One Humanity, Shared Responsibility](#), publié dans la phase préparatoire du Sommet humanitaire mondial de 2016.

L'approche nexus trouve son origine dans l'idée de relier aide humanitaire d'urgence, réhabilitation et développement (LRRD – *Linking Relief, Rehabilitation and Development*) datant du début des années 90 : voir la [note thématique « Liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement : vers une aide plus efficace »](#) – Direction générale des politiques externes de l'Union européenne. L'approche LRRD y est décrite comme un concept en évolution constante, qui n'a cessé de se développer au cours des dernières décennies, mais dont la mise en œuvre n'est pas coordonnée à ce jour.

Pour en savoir plus... voir une note [d'info sur le nexus Urgence et Développement dans le cadre de la crise humanitaire au Burkina-Faso](#)

Constats au Burkina Faso : [la crise humanitaire au Burkina Faso freine les progrès pour l'atteinte de l'ODD6 : 3,2 millions de personnes ont perdu leur accès à l'eau en raison de l'insécurité. Les besoins augmentent, alors que le financement diminue chaque année](#)¹

Le Burkina Faso est 4^{ème} pays au monde en termes de victimes d'attaques terroristes (après l'Afghanistan, l'Iraq et la Somalie) selon le Global Terrorism Index 2022 ; et 10^{ème} pays au monde en termes de nombre de victimes du conflit dans la liste des conflits 2022 selon ACLED. Près de 2 millions de personnes ont dû fuir leur domicile à cause de l'insécurité. La crise humanitaire, combinée aux enjeux de développement et au changement climatique, pose d'énormes défis pour l'accès à l'eau au Burkina Faso. La réponse humanitaire en eau,

¹ Extrait de la note de plaidoyer élaborée par le Cluster WASH à l'occasion de la journée mondiale de l'eau célébrée en ce jour 22 mars.

hygiène et assainissement (WASH) reste largement insuffisante face aux besoins, surtout à cause du déficit de financement : à peine 35% des fonds nécessaires ont été acquis en 2022 et seulement 15% sont disponibles à ce jour en 2023.

L'impact dramatique de la crise multidimensionnelle sur l'accès à l'eau au Burkina Faso

- **L'afflux massif de personnes déplacées internes (PDI) crée une pression accrue sur les points d'eau existants, déjà insuffisants avant la crise, créant des tensions entre les personnes déplacées et les communautés hôtes.** Le nombre de déplacés internes a augmenté de façon exponentielle ces trois dernières années passant de 82.000 déplacés début 2019 à plus de 1,9 millions début 2023, dont 82% de femmes et enfants (source : CONASUR). 25% des sites de déplacés n'ont pas de points d'eau, et 57% en disposent en quantité insuffisante pour fournir un accès selon les normes (source : GSAT). Seulement 25% en moyenne des nouveaux PDI ont accès à 15 litres par jour par personne (source : GCORR).
- **Dans un contexte hydrogéologique déjà défavorable, le changement climatique avec l'assèchement des sources d'eau réduit davantage la disponibilité d'eau aggravant les conflits entre usagers** (agriculteurs/éleveurs, personnes déplacées/communautés hôtes). Les projections nationales prévoient une augmentation des températures moyennes de 1,7°C d'ici 2050 et une baisse des précipitations de -7,3% en 2050 (Source : PANA). Certaines zones très affectées par la crise humanitaire comme Dori, Gorgadji, Barsalogo ou Ouahigouya souffrent d'un taux de forage négatif très élevé jusqu'à 60-70% ; dans certaines localités, les partenaires humanitaires ont été confrontés à plus de 20 forages négatifs !
- **Les attaques ciblées contre les points d'eau diminuent la disponibilité d'eau dans les zones affectées par la crise sécuritaire et climatique.** En 2022, plus de 58 points d'eau ont été attaqués dans 26 localités différentes, et dans plusieurs autres localités les services d'eau ont été perturbés par les attaques des pylônes électriques. Au total, 830 230 personnes ont perdu leur accès à l'eau potable en raison de ces attaques. En 2023, les attaques continuent avec 17 attaques signalées depuis le début de l'année dans 7 localités différentes à l'Est, au Centre Nord et au Sahel.

Les objectifs

Cet atelier avait pour objectif de créer un cadre de réflexion entre les acteurs de développement et les acteurs humanitaires dans le domaine de l'E&A pour échanger sur les liens qui peuvent être établis en vue de prendre en compte leurs objectifs et modes d'intervention respectifs.

Cette rencontre s'est inscrite dans un contexte marqué par une crise sécuritaire et humanitaire qui s'installe dans la durée au Burkina Faso. Par ailleurs, les acteurs de développement sont confrontés à de nouvelles difficultés nécessitant une adaptation constante de leurs modes d'interventions (pilotage des activités à distance...) et soulevant de nouvelles problématiques auxquelles il faut répondre (prise en compte et anticipation des mouvements de population internes), notamment concernant le secteur de l'accès à l'eau et l'assainissement.

La rencontre s'est déroulée le **jeudi 25 mai 2023** à **Ouagadougou**.

2 Déroulement des travaux

L'atelier était structuré autour de différentes sessions autour des thèmes pré-identifiés :

- Une communication introductive sur le « nexus urgence/développement » ;
- Des exposés et partages d'expériences ;
- Des travaux de groupe suivi de restitution ;
- Des échanges en plénière.

2.1 Communication introductive sur l'approche Nexus dans le WASH au Burkina Faso

Sur la base d'un document PPT, cette présentation a été faite par Madame Martina RAMA, Coordinatrice du Cluster WASH au Burkina Faso et a porté sur 4 points :

- Le « nexus » : qu'est-ce que c'est ?
- La pertinence du nexus dans le WASH au Burkina Faso ;
- Les exemples de nexus dans le WASH au BFA ;
- Recommandations et conclusion.

Recommandations et conclusion issues de la présentation

❖ **Recommandations clé pour les organisations de développement**

1. Poursuivre les interventions dans les zones affectées par la crise humanitaire (ne pas suspendre les projets mais changer de stratégie pour surmonter les contraintes d'accès)
2. Cibler/inclure les besoins humanitaires pour les projets en cours et à venir (réorientation géographique/priorisation)
3. Prévoir des financements flexibles pour s'adapter à l'évolution du contexte et des besoins (ex. flexibilité dans le ciblage géographique) et/ou prévoir des enveloppes mobilisables ad hoc (type « crisis modifier » ou capacités de contingence)
4. Financer des plans de contingence /stock de contingence / évaluations des besoins / renforcement des capacités / préparation à l'urgence
5. Apprendre des acteurs humanitaires en termes d'approches d'urgence (simplifier et accélérer les procédures)
6. Établir des partenariats avec les acteurs humanitaires pour couvrir les besoins urgents et les zones non accessibles

❖ **Recommandations clé pour les organisations humanitaires**

1. Intégrer les instances de coordination nationales (ex. CAPA au niveau national, GTR au niveau régional, CSD pour les bailleurs)
2. Respecter les normes et les standards techniques nationaux ou ceux du Cluster WASH qui ont été validés par les autorités burkinabé (MEEA)
3. Améliorer la communication et la participation des autorités nationales aux activités des projets
4. Prendre en compte autant que possible les aspects d'opération et de maintenance des ouvrages
5. Apprendre des acteurs du développement en termes de meilleures pratiques pour la qualité et la durabilité des interventions
6. Établir des partenariats avec les acteurs de développement pour la prise en compte des besoins structurels, les aspects d'opération et maintenant, la « remise » des réalisations de leurs projets aux autorités ou acteurs locaux pour assurer la gestion et la continuité après la fin de l'intervention
7. Prioriser dans une même zone les interventions en paquet complet qui impactent plus, plutôt que des interventions à compte-goutte dans plusieurs zones

❖ **Recommandations clé pour le MEEA**

1. Poursuivre avec la réforme institutionnelle : rendre opérationnel le nouveau ST-GUW (nomination, formation, budget de fonctionnement), Intégrer l'urgence dans les attributions des DREA
2. Prévoir des lignes budgétaires pour l'urgence (préparation, coordination, suivi et réponse) au niveau national et déconcentré
3. Prévoir un cadre légal pour l'urgence : Intégrer les notions d'urgence et de nexus dans les différentes stratégies et programmes, Elaborer un plan de préparation à l'urgence / plan de contingence; Prévoir des procédures allégées ; Officialiser les normes techniques WASH spécifiques aux urgences
4. Renforcer l'analyse et le suivi des situations d'urgence : stratégie de collecte des données INO dans les zones inaccessibles, missions ou outils d'évaluation des besoins WASH urgence; Intégrer le suivi des interventions d'urgence et des financements d'urgence dans le système de suivi national
5. Renforcer la collaboration avec les acteurs de l'urgence : Elargir les cadres de concertation aux acteurs humanitaires ; Renforcer la collaboration avec le Ministère de l'Action Sociale et le CONASUR; Renforcer la collaboration avec le Ministère de la Défense et les acteurs de la paix

Conclusion

Il y a des vraies opportunités pour le nexus dans le domaine du WASH au BFA et un consensus commence à se dégager parmi les acteurs des deux côtés. Mais le rapprochement n'est pas immédiat mais le processus est en cours. Comment l'accélérer?

- S'aligner autour du même objectif: répondre aux besoins immédiats tout en contribuant aux ODD
- Mettre l'accent sur les priorités communes : la couverture, la qualité, la redevabilité, la localisation
- Reconnaître et exploiter les complémentarités (géographiques, techniques, temporaires)

Opportunités de formation:

- Nexus Academy : Modules de formation 2-3 heures sur le Nexus (Nexus Essentials), <https://bit.ly/nexus-essentials>
- UNICEF, IHE Delft, Building Resilient Systems in Fragile Contexts: Assess, design and implement resilience-based approaches to address uncertainty and risk in WASH systems. Module de formation disponible sur Agora: [Summary of Building Resilient Systems in Fragile Contexts \(unicef.org\)](#)

[Télécharger la présentation : opérationnaliser le nexus dans le WASH au Burkina Faso](#)

Echanges suite à la présentation de Mme Martina RAMA

Question : *quelle est la différence entre l'aide au développement et l'aide humanitaire ?*

Réponse :

L'aide humanitaire vise à sauver des vies humaines et devrait constituer un instrument exceptionnel à court terme conçu pour atténuer les souffrances et préserver la dignité humaine pendant et après les situations d'urgence.

L'aide au développement, en revanche, s'inscrit dans une perspective à long terme, se concentre sur la construction des capacités et sur les changements structurels et durables.

Question : *qu'est-ce qui est fait pour fédérer différents acteurs ?*

Réponse :

- Mettre en place des cadres de concertations entre les acteurs humanitaires et de développement ;
- Organiser les acteurs de chaque secteur d'activités.

Dans ce sens, le ministère en charge de l'eau devrait s'impliquer davantage dans l'organisation des acteurs.

Question : *existent-ils des outils (indicateurs) de mesure de la performance de l'approche « nexus urgence/développement » pour un projet donné ?*

Réponse : non à priori ; cependant, il n'est pas exclu que lors du montage des projets, d'avoir une stratégie qui permet de définir des outils tels que :

- La part du budget consacré à chaque type d'intervention ;
- Le nombre d'ouvrages (point d'eau) qui passe d'un service gratuit à un service payant ;
- Le nombre d'ouvrages des ouvrages des acteurs humanitaires qui respectent les normes ;
- etc.

2.2 Partages d'expériences sur des projets qui intègrent l'approche nexus

❖ **OXFAM : projet H-D-P financé par Danida au Centre-Nord (wash et protection)**

Présenté par Monsieur Adama ZIM, WASH Manager.

Présentation contenue dans le PPT de Madame Martina RAMA.

❖ **Winrock : cas de l'activité TerresEauVie du Projet RISE II de l'USAID**

Présenté par Madame Abibata OUATARA, Lead Sécurité Eau.

[Télécharger la présentation](#)

❖ **Association pour la Promotion et l'Intégration de la Jeunesse du Centre Nord (APIJ-CN) : quelques projets/programmes en cours – Actifs**

Présenté par Madame BATIONO/MARE Safiatou, Chargée de Projet du Programme d'Urgence et de Résilience.

[Télécharger la présentation](#)



Echanges suite aux partages d'expériences

Question : *quels sont les modes de gestion des ouvrages réalisés par OXFAM et transférés aux collectivités ?*

Réponse de OXFAM : dans les zones en crise, nous constatons que les collectivités sont souvent débordées par la situation ; pour contourner cette difficulté, nous passons par les structures déconcentrées de l'Etat (DREA) pour le transfert des ouvrages aux collectivités.

En ce qui concerne la gestion à proprement parler, les collectivités en sont responsables ; cependant, nous constatons des difficultés sur le terrain dans la mesure où des conflits apparaissent quand l'eau des ouvrages des humanitaires est gratuite contrairement aux autres ouvrages où le service de l'eau est payant.

Autres réponses :

Le **CICR** mène des concertations avec les collectivités pour choisir le mode de gestion approprié selon la réglementation en vigueur ; pour les AEPS, il s'agit d'aider la collectivité à signer un contrat d'affermage et la mise en place d'AUE pour la gestion des PMH. Toutes ces actions sont conduites avec l'appui des directions régionales en charge de l'eau.

Pour faire face aux difficultés de recrutement d'un opérateur, l'**ONG impulsion** a dû se constituer en opérateur pour la gestion temporaire de l'AEPS réalisée par le projet TerreEauVie après concertation avec la commune.

Question : *quels sont les principaux freins/facteurs de blocage dans la mise en œuvre de projets intégrant l'approche nexus urgence/développement ?*

Réponse :

Le principal frein réside dans la difficulté à concilier les principes d'intervention des acteurs humanitaires et de développement : à titre d'exemple :

- Les acteurs humanitaires travaillent sur le court terme tandis que l'action des acteurs de développement s'inscrit dans le long terme ;
- Les projets et services déployés par les acteurs humanitaires sont gratuits, les projets déployés par les acteurs de développement peuvent être conditionnés par des contreparties (contributions locales) et les services d'eau et d'assainissement mis en place impliquent le paiement d'une redevance auprès des acteurs locaux.

Par ailleurs, on peut noter le manque de flexibilité de certains bailleurs : limitant la réorientation des activités ou des localités bénéficiaires lorsqu'un choc se présente.

Question : *quelle est l'organisation de Winrock en terme de personnel pour la mise en œuvre des actions dans les zones à fort défi sécuritaire ?*

Réponse : Winrock dispose d'un siège à Ouaga, des antennes dans les régions d'intervention et des assistants dans chaque commune concernée. Dans les faits, Winrock s'appuie sur des relais locaux pour le suivi et cela passe par le renforcement des capacités des acteurs locaux (TCEA, points focaux, maintenanciers, agents domaniaux, ...).

Winrock a également développé une stratégie de travail à distance à travers notamment l'utilisation d'outils tels WhatsApp par les relais locaux pour la collecte des données sur le terrain et leur transmission aux équipes du siège pour traitement.

Question : *est-ce que Winrock bénéficie d'une flexibilité en terme d'atteinte de résultats ?*

Réponse : Oui ; en ce qui concerne les ouvrages, il n'est pas possible de procéder à une délocalisation des sites initiaux ; par contre, nous avons la possibilité de délocaliser les rencontres compte tenu de l'impossibilité de tenir ces rencontres dans les chefs-lieux des communes impactées par l'insécurité.

D'autre part, les bailleurs sont « moins exigeants » sur les délais de mise en œuvre des projets qui sont souvent rallongés pour tenir compte de l'évolution de la situation sécuritaire.

⇒ En tout état de cause, les bailleurs mettent en priorité la sécurité du personnel de Winrock mais aussi celle des relais locaux.

Question : *quel est dispositif mis en place par l'Etat pour coordonner les actions des différents dans les zones en crise ?*

Réponse : il a été créé une instance nationale de coordination et d'orientation dans le domaine de la prévention des catastrophes, de la gestion des secours d'urgence et de réhabilitation ; il s'agit du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (**CONASUR**) qui est une structure publique à vocation sociale et humanitaire, regroupant des représentants d'une vingtaine de départements ministériels, des Gouverneurs de régions, les ONG, ces dernières étant représentées par le SPONG et la Croix-Rouge.

Le CONASUR dispose d'un Secrétariat Permanent avec trois (03) directions techniques et un Service des affaires administratives et financières au niveau national. Il appuie son action sur les structures déconcentrées que sont :

- Le Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (**CORESUR**) ;
- Le Conseil Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (**COPROSUR**) ;
- Le Conseil Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (**CODESUR**).

Pour en savoir plus sur le [CONASUR](#)...

[Loi n° 012-2014/an portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes.](#)

[DÉCRET N°2009-601/PRES/PM/MASSN/MEF/MATD portant création, composition, attributions et fonctionnement du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation.](#)

[DÉCRET N°2014-178/PRES/PM/MASSN/MATS/MEF portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation.](#)

[Arrêté N° 2015-024 /MASSN/CAB/portant organisation des départements du Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation](#)

2.3 Synthèse des travaux de groupe

Trois (03) groupes de travail ont été mis en place pour échanger sur une sous-thématique précise ; les résultats du travail des participants sont résumés dans les lignes qui suivent.

❖ Comment les acteurs de développement peuvent-ils s'adapter dans un contexte de crise humanitaire et sécuritaire ? (Groupe 1)

- Tenir compte de l'analyse des risques dans l'élaboration des TDR pour l'élaboration des Plan de Développement Communaux et Plan de Développement Régionaux ;
- Analyser les risques auxquels la collectivité peut faire face à sortie des mesures de mitigation (crise naturelle et anthropique) ;
- Identifier des partenaires pouvant apporter une réponse en cas de crise ;
- Partager les résultats de l'analyse de risque pouvant apporter des réponses ;
- Mener un plaidoyer pour la prise en compte de la gestion des risques dans la nomenclature budgétaire ;
- Prévoir une ligne budgétaire de gestion de crise ;
- Aborder la question de prévention, de gestion des risques de crise et de catastrophe au niveau intercommunal ou inter-collectivité.



❖ **Comment les collectivités peuvent-elles s'organiser concrètement pour intégrer l'approche nexus dans les plans stratégiques de développement et de planification des collectivisés ? (Groupe 2)**

Les solutions proposées par les membres du groupe reposent sur six (06) grands points à savoir :

Au niveau de la conception

- Analyse des risques
- Plan de contingence
- Flexibilité des zones

Au niveau de la planification

- Plan de mitigation
- Recherche de synergies des approches avec les acteurs humanitaires
- Flexibilité des zones d'intervention

Au niveau du financement

- Flexibilité des financements et du budget (identification de réallocation)
- Prévoir des fonds non alloués en cas de situation d'urgence

Au niveau de la mise en œuvre

- Préparation pour la réponse humanitaire (renforcement des capacités des acteurs sur le plan humanitaire)
- S'appuyer sur les ressources locales
- Mise en place des procédures opérationnelles standard
- Collaboration avec les acteurs humanitaires dans la mise en œuvre des actions

Au niveau du suivi évaluation

- Elaborer des indicateurs sensibles au Nexus
- Capitalisation des interventions en contexte de crise
- Partage d'informations avec le cluster wash
- Collaboration avec les clusters humanitaires

Au niveau de la redevabilité

- Collaboration avec le bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA) pour la visibilité des actions
- Flexibilité sur l'atteinte des résultats

❖ **Quels sont les principaux défis et pistes de solutions pour le NEXUS Urgence/Développement dans l'E&A ? (Groupe 3)**

Défis	Pistes de solutions
Durée des crises longues	Renforcer la collaboration avec l'ensemble des acteurs
	Intégrer l'ensemble des acteurs dans les cadres de concertation formels
	Créer des cadres de concertation entre acteurs de développement et humanitaires
Financement (le budget est pour la plupart annuel et il faut voir comment intégrer une vision de budget pluriannuel)	Flexibilité des PTF dans le financement
	Amélioration de la communication avec les PTF
	Prendre en compte les crises dans les budgets des projets de développement
	Renforcer les capacités des acteurs
Accessibilité des zones sous emprise terroriste (les ONG de développement n'ont pas les capacités d'intervention)	Utiliser les personnes ressources locales
	Renforcer les capacités des acteurs locaux
	Renforcer la collaboration entre les acteurs humanitaire et de développement
Difficultés de réaliser de gros investissements	Renforcer la collaboration entre les acteurs humanitaire et de développement
Difficultés d'adaptation des acteurs (humanitaire / développement)	Renforcer les capacités des acteurs
Eviter la sur-mobilisation des acteurs locaux	Renforcer la collaboration avec l'ensemble des acteurs
Insuffisance d'informations des acteurs	Renforcer les capacités des acteurs

Conclusion/recommandations

La rencontre sur le nexus urgence/développement s'est bien déroulée et a permis au réseau ACTEA d'atteindre les résultats escomptés. Quant aux participants, ils ont apprécié la tenue de ce cadre d'échanges : selon eux, le contexte de dégradation continue de la situation sécuritaire a pour corolaire des difficultés d'intervention pour les acteurs de développement et des besoins en aide humanitaire de plus en plus grandissants. Le thème de l'approche nexus était donc pertinent.

La présentation introductive du cluster WASH a été très instructive et fort appréciée ; en effet, elle a permis de :

- Connaître les éléments (principes, objectifs, horizons temporels, modes de financements, ...) de différence entre aide humanitaire et aide au développement ;
- Connaître l'historique et le cadre conceptuel du nexus HDP ;
- Mesurer la pertinence du nexus dans le WASH au Burkina Faso ;
- Voir quelques exemples de nexus au Burkina Faso.

Les partages d'expériences sur des projets mis en œuvre par des acteurs de développement ont permis de voir concrètement quelles stratégies et outils ces derniers développent sur le terrain pour poursuivre leurs activités en dépit de la situation sécuritaire.

Les travaux de groupe ont permis de pousser les réflexions sur certaines problématiques et de faire des propositions concrètes sur les points suivants :

- Comment les acteurs de développement peuvent-ils s'adapter dans un contexte de crise humanitaire et sécuritaire ?
- Comment les collectivités peuvent-elles s'organiser concrètement pour intégrer l'approche nexus dans les plans stratégiques de développement et de planification des collectivités ?

Au cours des débats, il est ressorti quelques recommandations et éléments de plaidoyer :

- ✓ Faire un plaidoyer auprès des bailleurs de fonds pour intégrer l'approche nexus dans leurs programmes et projets à travers une flexibilité dans les modes de financement.
- ✓ Travailler sur l'opérationnalisation de l'approche « nexus urgence/développement » au niveau national.
- ✓ Intégrer l'approche « nexus urgence/développement » dans les différents plans de développement des collectivités.
- ✓ Faire des plaidoyers auprès des structures de formation pour intégrer l'approche « nexus urgence/développement » dans les curricula.
- ✓ Prendre en compte les catastrophes naturelles dans la conception des projets car ce type de choc n'est forcément lié à une crise sécuritaire : cas du tremblement de terre en Turquie.

Annexes

Annexe 1 : Programme de l'atelier

8h30 - 9H00 Accueil des participants

- Mot d'accueil
- Présentation du programme et des objectifs de l'atelier

9H00 - 10h00 Introduction : Notions, approches Définitions et principes de base

Objectif : Cadrer le sujet de l'atelier et informer les participants sur la notion d'« approche nexus »

- Contexte de l'approche nexus : définitions et principes de base
- Présentation du cas du Burkina Faso

Intervenant : Cluster Wash

10h00 - 10h30 Pause-café

10h30 - 12h00 Partage d'expériences : quelques initiatives en cours au Burkina Faso

Objectif : A partir de cas concrets, comprendre les liens entre les projets de développement et les projets humanitaires et les problématiques rencontrées aujourd'hui au Burkina Faso

Intervenants :

- OXFAM
- Winrock
- Association pour la Promotion et l'Intégration de la Jeunesse du Centre Nord (APIJ-CN)

12h00 -13h30 Pause déjeuner

13h30-15h00 Groupe de travail

Objectif : Echanger sur les enjeux et défis liés à la mise en œuvre de l'approche nexus urgence/développement dans l'E&A

- Groupe 1 : Comment les acteurs de développement peuvent-ils s'adapter dans un contexte de crise humanitaire et sécuritaire ?
- Groupe 2 : Comment les collectivités peuvent-elles s'organiser concrètement pour intégrer l'approche nexus dans les plans stratégiques de développement et de planification des collectivités (PCD, PRD, ...) ?
- Groupe 3 : Quels sont les principaux défis et pistes de solutions pour le nexus urgence/développement dans l'E&A ?

15h-15h30 Conclusions de l'atelier et synthèse des recommandations

15h30 : Clôture de l'atelier

Annexe 2 : Liste de présence atelier du 25 mai 2023


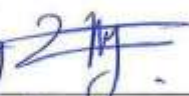




ASSOCIATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT
DES INITIATIVES LOCALES (ACDIL)

ACTEA Burkina





11 BP 749 OUAGADOUGOU CMS 11

Atelier de rencontre d'échanges : « Mise en œuvre du nexus urgence/développement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso » 25 mai 2023 à Ouaga – Salle de réunion de l'hôtel des Conférences Ouind Yidé

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom & prénom(s)	Structure	Rôle/Fonction	Téléphone	Mail	Signature
01	RATIA MARTINA	Cluster WASH UNICEF	Coordinatrice	65558324	mrana@unicef.org	
02	Zim Adama	Orfam	WASH Manager	70260905	adama.zim@orfam.org	
03	BATIONO/IRABE Safiataou	ARIS - CN	Chargée de projet	6205062	maesafiatou@yahoo.fr	
04	KAMBA .TAMABOU	BUPIDGO	WASH ofc	78833303	kembamemadou@yahoo.fr	
05	SAN P. Jean Eudes	CC-Bam	Directeur	66736292	san_eudes@yahoo.fr	
06	SAWABOGO Issiakou	ACDIL	Directeur Général	70207436	issiakou@yahoo.fr	

N°	Nom & prénom(s)	Structure	Rôle/Fonction	Téléphone	Mail	Signature
07	JUED RAOGO Wilfried Pégdewendé	Association Impulsion	chargé de projets WASH	70 09 25 56 76 25 80 59	wilfried.pegdewende cuedraoga@gmail.com	
08	SORÉ/DAËBA GABRIEL Stéphanie	PEA/CI2 GIZ.	Conseillère Technique Assainissement	62 02 71 17	dagba.sore@giz.de	
09	TAPSOBA Yves Charlemagne Parfait	Province de Zorgho	Chef de ser- vice Eau et Assainissement	66 51 38 50	charlabytapsoba @gmail.com	
10	FORASSO CARMEN	SHCO	Commissaire en Environnement	71-466422	caromeforasso@suco.org	
11	BATIONO Eric	PEPA-MR.	Facilitateur.	70-0307-59	benic21@gmail.com	
12	OUATTARA Abibala	Winnocé.Int/ Terrestre Vie	Responsable sécurité de l'eau.	70 57 51 67	abibalaouatta@ winnocé.org	
13	SANWIDI Maurice	BUPID GO	S.E.	70 26 71 60	sanwidim@ yahoo.fr	
14	Guiré Noufu	CRBF	Coordinateur WASH	76 68 77	noufu.guine@crbf- nigp.org	

N°	Nom & prénom(s)	Structure	Rôle/Fonction	Téléphone	Mail	Signature
15	KABRE Priva	CICR	Coordinateur	76501265	Wkabre@ICRC.ORG	
16	DOUMBA W. joël Wenceslas	CC-Bam	chef SSEA	20999448	wenceslas.doumba@gmail.com	
17	Koalga Pakindsama Saïdou.	GIZ-PEA	Conseiller Technique	702162 30	pakiindsama. koalga@giz.de	
18	BAYILI P. Judon	ACTEA	Animateur	96186860	rexan.actea@ghci. an	
19	ZON GO Cécile	ACDIL	Assistante Administrative	70143576	acdilgf@yahoo. com	